

## VENELLES

3<sup>e</sup> réunion publique de concertation du nouveau PLU

**L**a commune a approuvé le Plan local d'urbanisme (PLU) le 11 juillet 2016 sur la base d'un projet élaboré par l'ancienne municipalité. PLU aussitôt mis en révision par le nouveau conseil municipal et son maire, Arnaud Mercier, au motif des "risques encourus pour le bon développement de Venelles".

Il rappelait notamment que la mixité sociale de la zone d'activité et la réglementation des constructions auraient provoqué inexorablement une surdensification, n'assurant pas un développement maîtrisé au regard des infrastructures, et faisaient courir le risque de perdre l'aspect économique de la zone d'activités.

#### 10 000 habitants d'ici quinze ans

Une volonté clairement affichée par le maire qui maintient une perspective de 10 000 habitants à l'horizon des 10 à 15 ans et qui a rappelé "qu'il fallait agir vite pour accompagner l'accroissement démographique avant le transfert de compétence à la Métropole Aix-Marseille au 1<sup>er</sup> janvier 2018".

La présentation de cette révision générale en voie de finalisation avait pour but la comparaison entre les deux PLU. Un comparatif entre deux projets qui a mis en évidence l'évolution souhaitée par la nouvelle équipe. À savoir, la suppression de la mixité fonctionnelle et sociale d'une grande partie de la zone d'activités pour ôter la menace d'en perdre l'aspect



Une assistance nombreuse pour la 3<sup>e</sup> réunion publique de concertation. Le maire Arnaud Mercier a rappelé les objectifs de la révision générale du PLU. / PHOTOS S.L.

économique et les emplois. Mais aussi, une modération des conditions de constructibilité de la zone urbaine UD2 et UD3 pour éviter la surdensification.

Deux aspects de ce nouveau PLU qui ont fait l'objet, rappelés-le, de deux modifications préalables, pour ne pas retarder l'instruction des permis de construire, lancées et approuvées au conseil municipal du 27 juin dernier.

Reste que cette troisième



réunion publique sera suivie d'une quatrième concertation en décembre pour tenir compte des remarques des Venellois et présenter vraisemblablement plus globalement les projets d'infrastructure (nouvelle station d'épuration nord, voies de desserte, logements sociaux à 40 %...).

L'arrêt en conseil municipal

devrait intervenir avant la fin de l'année et l'enquête publique pourrait être ouverte dans les six premiers mois de 2018 à assuré le maire.

S.L.

Le diaporama de sdp, conseils, le bureau d'études chargé de ce nouveau PLU, sera mis en ligne sur le site de la mairie <http://www.venelles.fr/>.